

20.06.2014 – 17:15 Uhr

economiesuisse - Le Conseil fédéral n'utilise pas la marge de manoeuvre que lui offre la Constitution

Zürich (ots) -

economiesuisse soutient la voie empruntée par le Conseil fédéral pour la mise en oeuvre de l'initiative sur l'immigration de masse. Malheureusement, le concept présenté exploite trop peu la marge de manoeuvre offerte et ne remplit pas le mandat constitutionnel qui est de sauvegarder les intérêts de l'économie nationale. Pour viser une solution appropriée à l'échelle nationale, le projet doit être amélioré. La mise en oeuvre de la volonté populaire représente un défi de taille sous l'angle de la politique européenne. Dans la mesure où l'on ignore à l'heure actuelle si l'UE acceptera de renégocier l'accord, il importe de faire preuve de prudence.

La mise en oeuvre de l'initiative sur l'immigration de masse a des conséquences sur la politique intérieure, mais également sur la politique extérieure. La Suisse et l'UE auront besoin de temps pour trouver des solutions ensemble. Il est dans l'intérêt politique et économique des deux parties de poursuivre la voie bilatérale, raison pour laquelle il importe de démarrer le plus rapidement possible des discussions en vue d'une adaptation de l'accord sur la libre circulation des personnes.

La nouvelle norme constitutionnelle prévoit un contrôle de l'immigration tenant compte des intérêts de l'économie suisse. L'immigration devrait donc être limitée, tout en évitant une détérioration de l'accès au marché européen. L'objectif doit consister à empêcher autant que possible des conséquences nuisibles pour l'économie et la population. Le projet du Conseil fédéral prévoit une application stricte de l'initiative contre l'immigration de masse. La marge de manoeuvre offerte par la Constitution n'est pas mise à profit. Des contingents seraient appliqués au nombre de frontaliers tout comme au nombre de titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée. Pourtant, ni l'un ni l'autre ne représentent d'immigration à proprement parler.

Cette application rigide ne correspond pas au mandat constitutionnel selon lequel il faut sauvegarder les intérêts de l'économie nationale. Notre prospérité repose sur une économie performante. Elle ne doit pas être menacée par une économie de répartition bureaucratisée qui va trop loin.

Le marché du travail suisse joue un rôle clé pour la prospérité de la Suisse. De ce fait, des mesures qui affaibliraient ce marché seraient des plus nuisibles. Dans l'optique du marché du travail, l'initiative sur l'immigration de masse doit être mise en oeuvre d'une manière acceptable. L'économie est prête à exploiter au mieux le potentiel de main-d'oeuvre nationale, mais toute autre extension des mesures d'accompagnement est inappropriée.

Contact:

Cristina Gaggini, directrice romande
Téléphone : +41 78 781 82 39
Courriel : cristina.gaggini@economiesuisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002808/100757890> abgerufen werden.